

CUBA

Amnesty International espère que la libération de prisonniers sera suivie de réformes de fond dans le domaine des droits de l'homme

Index AI : AMR 25/05/95

Amnesty International se félicite de la libération, apparemment inconditionnelle, cette semaine de six prisonniers d'opinion par les autorités cubaines. Elle espère que ce geste sera suivi de réformes fondamentales dans le domaine des droits de l'homme.

Au moins quatre des personnes remises en liberté figuraient sur une liste de prisonniers politiques remise au gouvernement cubain par l'association française des droits de l'homme France-Libertés, lors de la visite que des membres de cette dernière ont récemment effectuée sur l'île, au sein d'une délégation constituée de représentants de trois autres organisations.

Les hommes libérés, tous des prisonniers d'opinion pour lesquels Amnesty International œuvrait depuis des années, sont :

- Indamiro Restano Díaz, président du groupe politique non reconnu Movimiento de Armonía (MARI, Mouvement harmonie), arrêté en 1991 et condamné à dix ans d'emprisonnement pour « rébellion » ;
- Sebastián Arcos Bergnes, secrétaire général du groupe non reconnu Comité Cubano Pro Derechos Humanos (CCPDH, Comité cubain pour les droits de l'homme), arrêté en 1991 et condamné à quatre ans et huit mois d'emprisonnement pour « propagande ennemie » ;
- Pedro Castillo Ferrer, un enseignant arrêté en 1992 et condamné à cinq ans et six mois d'emprisonnement pour « propagande ennemie » ;
- Agustín Figueredo Figueredo, qui purgait une peine de douze ans d'emprisonnement pour « propagande ennemie » ; il était incarcéré depuis 1990 au moins.

À sa libération, Indamiro Restano aurait déclaré aux journalistes qu'il avait été informé par les autorités que son organisation serait « respectée » à l'avenir. Il a ajouté qu'il pensait que s'ouvrirait une nouvelle ère de tolérance.

Amnesty International a déclaré aujourd'hui (vendredi 2 juin 1995) qu'elle « souhaitait que cela soit effectivement le cas et que ces libérations, ainsi que l'invitation faite à France-Libertés de se rendre à Cuba, de même que celle adressée l'année dernière au Haut Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme (qui a eu lieu en novembre 1994), ouvrent vraiment la voie à une réforme en profondeur des pratiques du gouvernement cubain en matière de droits de l'homme ».

Selon l'Organisation, au moins 600 prisonniers d'opinion purgent actuellement des peines d'emprisonnement à Cuba, où seul le Parti communiste est autorisé et où les groupes d'opposition, qui ne sont pas reconnus officiellement, et les organisations de défense des droits de l'homme sont continuellement harcelés.

Les procès de tous les prisonniers politiques à Cuba sont loin d'être conformes aux normes internationales d'équité, en particulier en ce qui concerne le droit des accusés de bénéficier d'une défense adéquate. « Nous sommes également préoccupés par les informations faisant parfois état de mauvais traitements dans les prisons et les postes de police, ainsi que par le fait que la peine de mort est encore en vigueur, principalement pour les infractions de droit commun », a déclaré aujourd'hui Amnesty International. « Nous espérons que les libérations récentes de prisonniers ne constitueront pas une mesure isolée et seront suivies d'améliorations dans ces domaines également. » |